

COMMUNE DELEGUÉE DE VALEZAN
COMPTE RENDU CONSEIL COMMUNAL
Mercredi 18 juillet

L'an deux mil dix-huit et le dix-huit du mois de juillet à 20 heures, le Conseil Communal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Mr Pierre GONTHIER maire délégué,

Présents GENSAC Véronique, PELLICIER Guy, HANRARD Bernard, BERTRAND Chantal,
USANNAZ Bernard,
Excusés CLEYRAT Christian, MORIN Sébastien
Secrétaire BERTRAND Chantal,

Monsieur Pierre Gonthier ouvre la séance en annonçant la formation pour l'utilisation d'un défibrillateur (DAE) suite à la proposition de Bernard Hanrard lors du dernier conseil communal. L'agent chargé de la sécurité de la commune de La Plagne Tarentaise accompagné de pompiers d'Aime, ont fait une démonstration et ont rappelé quelques règles de premiers secours. Les élus les remercient pour leur intervention.

URBANISME

⇒ Permis de construire modificatif : Mme Nathalie DE MESMAY : modifications au permis de construire initial (bûcher-auvent, aménagement niveau supérieur). Le service instructeur demande des pièces complémentaires pour permettre l'instruction de la demande.

TRAVAUX SUR LA CONDUITE FORCEE – RESEAU IRRIGATION VALEZAN LA COTE D'AIME

Monsieur Pierre Gonthier donne la parole à Bernard Usannaz qui explique que, suite au glissement de terrain sur la commune de La Côte d'Aime au printemps dernier, la COVA (Communauté de Commune des Versants d'Aime) a mené une campagne de recherche de fuite sur le tronçon de la conduite d'irrigation située aux Fours. La recherche n'a révélé aucune fuite ; ainsi la stabilité du terrain ne peut être mise en cause par l'état de la conduite. Celle-ci a été remise en eau sur l'ensemble de sa longueur. Néanmoins, afin de se préserver des éventuels effets d'un violent orage sur la zone déstabilisée, cette conduite ne sera laissée en charge que lorsque les prévisions météorologiques paraîtront acceptables.

En parallèle, la COVA poursuit ses études afin de mettre en place une solution plus pérenne de dévoiement de la conduite.

POINT SUR LES BIEFS

Madame Véronique Gensac précise qu'un dossier est en cours à la COVA concernant l'entretien des biefs du Versant.

COMMISSIONS

Pierre GONTHIER donne ensuite la parole aux représentants des commissions.

CCAS : Madame Chantal Bertrand annonce qu'une commande pour les sacs de Noël a été effectuée.

TOURISME : Monsieur Bernard Hanrard informe que trois panneaux d'affichage ont été implantés sur le parking du centre du village, à côté de l'Auberge :

1. Reprise de l'ancien panneau métallique des sentiers de randonnées
2. Tracé du sentier balcon
3. Circuits pédestres du Versant sud

Il indique que l'ONF et les employés saisonniers de la commune ont débuté l'entretien des sentiers sur l'ensemble de la commune de La Plagne Tarentaise. Il précise qu'une signalétique a été posée au départ de chaque parcours pédestre.

TRAVAUX : Monsieur Guy Pellicier fait part des travaux en cours. Les enrobés réalisés par l'entreprise Eiffage ont débuté et se poursuivront tout au long de la semaine :

- Le parking des Inversets
- Emplacement devant chez Jean Philippe BERTRAND, suite à une intervention de la régie de l'eau pour réparer une fuite
- Enrobé derrière l'auberge
- Places dans le cimetière

Les services techniques ont réalisé une campagne d'enrobés à froid (bouchages des trous) ainsi que le nettoyage des ruelles. La balayeuse communale interviendra dès lors qu'elle aura été réparée.

Les services techniques ont réalisé une campagne d'enrobé à froid (bouchages des trous) ainsi que le nettoyage des ruelles. La balayeuse communale interviendra dès lors qu'elle aura été réparée.

QUESTIONS DIVERSES :

Pierre Gonthier annonce que les appartements de la commune de Valezan ont été attribués :

- T3 pour un loyer mensuel 506.14 euros
- T4 pour un loyer mensuel 606.29 euros
- T2 pour un loyer mensuel 301.86 euros

Les tarifs ont été validés par le conseil communal et feront l'objet d'une délibération au prochain conseil municipal de La Plagne Tarentaise

⇒ Comme les années précédentes vous pouvez visiter l'église de Valezan tous les mercredis de 15h30 à 17h30.

⇒ Cinéma en plein air sur le parking à côté de l'auberge le jeudi 23 août 2018 vers 21h30 diffusion du film : « **Tous en scène** » (sorti le 25/01/2017 – durée 1h48 – de Garth Jennings avec Patrick Bruel, Jenifer Bartoli, Elodie Martelet)

Prochain conseil municipal à Macôt le lundi 03 septembre 2018 à 19 heures Prochain conseil communal à Valezan le mercredi 12 septembre 2018 à 20 heures
--

Le Maire délégué,
P. GONTHIER

La secrétaire,
C. BERTRAND

